

## Chapitre 5:12-21

Romains 1 à 4 présentent l'universalité du péché et la nécessité de la justification par la foi, pour tous : les Juifs que les Gentils. Paul affirme que tous ont péché et sont privés de la gloire de Dieu, et que la loi ne peut sauver personne mais qu'elle révèle le péché. C'est uniquement par la foi en Jésus-Christ que nous obtenons le salut et non par les œuvres de la loi. Aucune œuvre ne peut être prise en compte afin que Dieu soit reconnu juste. Dans le chapitre 4 que Paul approfondit la démonstration en utilisant Abraham comme modèle lui qui a été déclaré juste par Dieu alors que la loi n'existe pas. David est également cité. Il est une démonstration de l'homme heureux de voir ses fautes pardonnées et ses péchés couverts, sans œuvre méritoire. Enfin, dans les 11 premiers versets du chapitre 5, Paul explique que grâce à la foi, nous avons paix avec Dieu, accès à sa grâce et une espérance solide, même au milieu des épreuves. Il insiste sur le fait que Dieu nous a aimés alors que nous n'avions rien fait pour mériter cette grâce : Christ est mort pour nous quand nous étions impies, pécheurs et ennemis, et cette réconciliation gratuite garantit d'autant plus notre salut par sa vie.

Le verset 12 de notre chapitre marque le début de la deuxième partie de l'épître. A partir de là, L'apôtre Paul ne traite plus la question de la culpabilité de l'homme et du pardon, mais il parle du péché comme tel et montre comment le croyant peut être délivré de la puissance et de la domination de ce péché. Si grand et glorieux que soit le pardon, ce n'est pas tout. La lumière de Dieu révèle à la conscience de l'homme non seulement les nombreuses fautes qu'il a commises, mais aussi la source d'où elles proviennent, quel est l'arbre qui a porté les mauvais fruits que nous portons encore aujourd'hui. Cette révélation, en d'autres termes la découverte de notre corruption irrémédiable et de notre état naturel désespéré, est presque plus effrayante encore que le réveil de la conscience au sujet de la culpabilité. Aussi l'œuvre de ce que Dieu a fait en Christ pour nous délivrer de cette profonde corruption est d'autant plus glorieuse. Plus nous prenons conscience de ce qu'est la chair, plus nous jouissons des pleins résultats de ce que Christ a réalisé.

Pendant des siècles, les croyants n'ont presque rien compris au jugement tombé à la croix sur le « vieil homme », et encore moins à la nouvelle position du croyant dans le Christ ressuscité. Ils pensaient qu'ils devaient prendre leur parti d'avoir le péché en eux, étant sans puissance contre lui comme des êtres

qui, ayant la connaissance de la sainteté de Dieu, s'efforcent sincèrement mais en vain, de devenir meilleurs. Dieu soit loué de ce que, dans sa grâce infinie, il a fait luire la lumière dans les ténèbres ! Et nous mesurons le privilège que nous avons d'en avoir pris connaissance et d'en avoir conscience aujourd'hui.

Lisons ce que dit l'apôtre Paul : (Semeur) **Romains 5:12 Par un seul homme, le péché est entré dans le monde et par le péché, la mort, et ainsi la mort a atteint tous les hommes parce que tous ont péché.** Remarquons d'abord que la pensée exprimée ici n'est reprise qu'au verset 18, par ces mots : « **Ainsi donc, comme une seule faute a entraîné la condamnation de tous les hommes ...** ». Les versets 13 à 17 forment donc une parenthèse ; pour n'avoir pas pris garde à ce fait, plus d'un lecteur de l'épître a mal compris ce passage ; mais si l'on y prend garde, la liaison des pensées est claire et simple. (*NdF\* quid du verset 14 : voir la page 4 de cette étude*).

« C'est pourquoi » (v12) : on est tenté de se demander où est le rapport avec ce qui précède. Je crois que l'on peut interpréter la pensée de l'apôtre de la manière suivante : l'amour de Dieu a été manifesté comme étant la source de la réconciliation, avec ses résultats glorieux, tandis que la mort et la résurrection de Christ en sont le moyen. « C'est pourquoi » nous pouvons considérer maintenant un autre aspect de ce sujet merveilleux : de même que par la désobéissance d'un seul homme (Adam), le chef de la famille humaine, l'Homme est tombé dans le péché et la mort, ainsi aussi un seul homme, le second homme (Christ) est devenu par son obéissance le chef d'une nouvelle famille, dont les membres possèdent deux natures, l'une d'Adam et l'autre de Christ.

« C'est pourquoi, comme par un seul homme », il n'est plus question, dans cette partie de l'épître, de Juifs et de païens : le mal a été fait, le péché est entré dans le monde longtemps avant même qu'il y eût un peuple d'Israël et une loi. Le péché a bien « abondé » par la loi, en ce que l'homme a transgressé les saints commandements de Dieu, mais le péché existait dans le monde avant la loi ; il est entré dans le monde par le premier homme ; aussi les conséquences en atteignent toute sa descendance. Par le péché est venue la mort, et la mort touche tous les hommes (Juifs ou Gentils) ; elle domine, sur toute l'humanité, « en ce que tous ont péché » ; il n'y a pas eu seulement le péché, dans le jardin d'Éden — tous ont péché : donc, l'homme ne meurt pas seulement, parce qu'il descend de parents qui sont tombés, et que le péché,

\*NdF : note de Fred

dit « originel », habite en eux, mais parce que lui-même s'est rendu coupable. L'homme né sous le péché est bien capable de pécher et enclin à cela, **mais il n'est coupable que s'il a conscience de son péché**. Dieu peut, dans sa grâce, mettre au bénéfice de l'œuvre de Christ des enfants n'ayant pas atteint l'âge de responsabilité, ou des êtres qui, dénués d'intelligence, sont sur le même pied que les enfants (NdF : ils ne peuvent en avoir conscience **v13 : Or, le péché n'est pas imputé, quand il n'y a point de loi**). Et la loi n'est pas innée durant l'innocence de l'enfance ou de l'intelligence) - car le Fils de l'homme est venu pour sauver ce qui est perdu, et ce n'est pas la volonté de notre Père qui est dans les cieux, qu'un seul de ces petits périsse (**Matt. 18:11, 14**). C'est une pensée extrêmement consolante et qui nous montre l'infini de la grâce de Dieu ; mais cela ne change rien au fait solennel que l'homme a encouru la mort parce qu'il a péché. Si même la chute d'Adam est la cause première du terrible châtiment infligé à l'homme loin de Dieu, savoir la mort éternelle, chacun subit en outre les conséquences de sa culpabilité personnelle en raison de ses péchés.

Si donc la faute d'un seul homme a entraîné la condamnation de tous ses descendants et de la création tout entière, est-il étonnant ou incompatible avec le caractère de Dieu, qu'il introduise, par un seul homme, une justification de vie à l'intention de tous les hommes ? (v. 18). Au contraire ! Toutefois, avant de traiter cette question de manière approfondie, nous désirons considérer la parenthèse contenue dans les versets 13 à 17.

**Romains 5:13 car jusqu'à la loi le péché était dans le monde. Or, le péché n'est pas imputé, quand il n'y a point de loi.** La présence de la mort était la preuve irréfutable que le péché existait, puisque la mort est le salaire du péché. Un acte ne constitue pas seulement un péché, parce que la loi l'interdit. La loi, il est vrai, modifie le caractère du péché, en ce qu'elle en fait la transgression d'un commandement. C'est pourquoi il est écrit : « Là où il n'y a pas de loi, il n'y a pas non plus de transgression » (4:15), et encore : « Le péché n'est pas mis en compte quand il n'y a pas de loi » (5:13). Mais, avant que la loi fût donnée, les hommes possédaient néanmoins une conscience et une intelligence qui les rendaient inexcusables (**Romains 1:18-20**). « **Jusqu'à ce que la loi était dans le monde** », et la conscience accusait les hommes, alors même qu'ils n'avaient pas transgressé un commandement de Dieu. Aussitôt qu'il y a une loi, il en est autrement : la loi met en compte le péché, l'enregistre dans ses livres et « fait abonder la transgression ».

Le « péché » a un sens beaucoup plus étendu et général que la « transgression ». Le péché, comme nous l'avons vu, ne peut être compté comme transgression que si une loi le condamne.

« Mais », poursuit l'apôtre, « **la mort a régné depuis Adam jusqu'à Moïse, même sur ceux qui n'avaient pas péché par une transgression semblable à celle d'Adam, lequel est la figure de celui qui devait venir.** » (v 14). Jusqu'à Moïse, le législateur (celui qui a reçu la loi), le péché ne fut donc pas mis en compte ; toutefois la mort a toujours régné, même sur ceux qui n'avaient pas péché de la même manière qu'Adam, c'est-à-dire qui n'avaient pas transgressé de commandement. Adam avait reçu le commandement de ne pas manger de l'arbre de la connaissance du bien et du mal, il n'y avait pourtant qu'une seule règle, qu'une seule loi et elle s'adressait à lui et à sa femme ... et surement à tous ses descendants. 1 seule règle, pourtant bafouée. Quant à Moïse, il reçut la loi, l'ensemble des commandements de Dieu. Adam transgressa le seul commandement reçu, et Israël, toute la loi. Ils se rendirent ainsi coupables de la même manière. Il n'en fut pas de même des hommes qui vécurent dans l'intervalle, avant et après le déluge, car ils n'étaient assujettis ni à un commandement isolé, ni à la loi. Pourtant ils péchèrent (par nature), et c'est pourquoi la mort régna depuis la chute jusqu'à l'apparition de la loi.

L'apôtre pense manifestement à un passage du prophète Osée, quand il parle de la transgression d'Adam. En Osée 6:7 Dieu accuse Israël d'avoir agi perfidement et transgressé l'alliance comme Adam (Osée 6:7 **Ils ont, comme le vulgaire, transgressé l'alliance ; C'est alors qu'ils m'ont été infidèles** ⇒ LSG traduit Adam par le vulgaire). L'alliance et le commandement donnés étaient différents dans les deux cas, mais en principe Adam et Israël avaient péché de la même manière. Comme nous l'avons dit, il en fut autrement dans l'intervalle entre Adam et Moïse : il n'y avait pas, alors, des nations et un peuple séparé d'elles par des ordonnances légales, mais une seule grande famille humaine, sur laquelle régnait indistinctement le péché et la mort.

Que veut dire l'apôtre quand il nomme Adam une « figure de celui qui devait venir ? » (« qui est comparable à celui qui devait venir » Sem) ? Adam, le chef de la première création, n'eut des fils qu'après sa chute, et fit ainsi peser sur tous ses descendants les conséquences de cette chute. Le commencement de la Genèse nous donne la clé de l'histoire tout entière de la race humaine jusqu'à nos jours. La transgression d'un seul (Adam) a apporté la mort aux

« plusieurs », c'est-à-dire à tous ses descendants, qu'ils aient péché en transgressant des commandements, ou non. Pareillement, le merveilleux don de la grâce de Dieu s'est adressé par un seul homme (Christ), aux « plusieurs », c'est-à-dire à tous ceux que Dieu lui a donnés et dont Il est devenu le chef, les rassemblant en une seule famille. Cela nous fait comprendre dans quel sens Adam était une figure de Christ : le premier (Adam) et le second Homme (Jésus) sont devenus chefs d'une famille, d'une race. Le premier, comme créature tombée dans le péché et la mort, le second comme Homme victorieux et ressuscité.

**Romains 5:15 Mais il n'en est pas du don gratuit comme de l'offense ; car, si par l'offense d'un seul il en est beaucoup qui sont morts, à plus forte raison la grâce de Dieu et le don de la grâce venant d'un seul homme, Jésus-Christ, ont-ils été abondamment répandus sur beaucoup.** S'il est juste - et c'est un fait qu'aucun Juif, même aucun être humain ne peuvent contester - que toute la descendance d'Adam doive supporter les conséquences de la transgression de leur père, il est beaucoup plus juste encore que les résultats de la grâce de Dieu manifestée en Christ soient la part de tous ceux qui croient en Lui. Ce qu'Adam (comme figure de Jésus) fut en malédiction pour tous ses descendants, Christ l'est devenu abondamment en bénédiction pour tous ceux qui Lui appartiennent. Pourrait-il en être autrement vu la source de cette grâce et le canal par lequel elle est parvenue jusqu'à nous ? Si par la transgression d'un seul « plusieurs sont morts », ainsi aussi par un seul, Jésus Christ, la grâce de Dieu a abondé envers plusieurs.

Remarquons ici et dans les versets suivants l'emploi du mot « plusieurs » (« beaucoup » dit Semeur et Lsg c'est le terme polus qui signifie premièrement plusieurs et donne le préfixe Poly (polyvalent, polyglotte, polygame ...)). Nous pourrions peut-être penser que le mot « tous » aurait été plus simple et plus approprié. Or, à part le contraste voulu entre les mots « un seul » et « plusieurs », l'Esprit de Dieu a manifestement choisi cette expression pour prévenir tout malentendu. En rapport avec Adam, le terme « plusieurs » désigne incontestablement tous les hommes, parce qu'Adam est le père de tous et leur a communiqué à tous sa nature. **Par contre, en rapport avec Christ, ce mot ne peut s'appliquer qu'à ceux qui ont cru en Lui et sont devenus ainsi participants de la nouvelle nature.**

Il n'y a pas seulement une différence de mesure, mais aussi de nature. Si la Parole nous présentait jusqu'ici deux classes de personnes, elle nous parle maintenant des faits ou des actes sur lesquels cette différence est fondée : **Romains 5:16 Et il n'en est pas du don comme de ce qui est arrivé par un seul qui a péché; car c'est après une seule offense que le jugement est devenu condamnation, tandis que le don gratuit devient justification après plusieurs offenses.** Une seule faute du chef de la race humaine a amené la condamnation, tandis que le don de grâce de Dieu libère les croyants de plusieurs fautes et leur confère une position de justice.

Poursuivant cette pensée, l'apôtre continue : **Romains 5:17 Si par l'offense d'un seul la mort a régné par lui seul, à plus forte raison ceux qui reçoivent l'abondance de la grâce et du don de la justice régneront-ils dans la vie par Jésus-Christ lui seul.** D'après la première partie de la phrase, on pourrait penser que la seconde partie devrait dire : « la vie régnera ». (au lieu « de régneront dans la vie »). Il n'en est rien et nous lisons : « **à plus forte raison ceux qui reçoivent l'abondance de la grâce et du don de la justice régneront-ils dans la vie par Jésus-Christ lui seul** ». Combien la puissance de la grâce s'est montrée triomphante, surmontant tous les obstacles ! En réalité, elle l'a emporté victorieusement sur le péché et ses conséquences. Tous ceux qui croient en Jésus, qu'ils soient pécheurs d'entre les nations ou transgresseurs de la loi, reçoivent le don libre et surabondant de la grâce, qui non seulement ôte leur culpabilité et leur péché, mais leur donne aussi la vie, la vie éternelle, par un seul, Jésus Christ. Le péché du premier homme a déchiré le vêtement de l'innocence et a introduit la mort : le sang de Jésus Christ revêt les croyants de la robe de la justice divine et leur confère une position toute nouvelle, infiniment plus glorieuse que celle qu'Adam possédait avant la chute. De plus il leur donne la vie éternelle et, dans cette vie éternelle, une place prééminente. Non seulement ils ne peuvent perdre ce qu'ils ont reçu, mais ils régneront en vie par Jésus Christ. Ce n'est donc pas la vie qui règnera mais bien ceux qui auront la vie.

Nous voyons toujours à nouveau combien les opérations de la grâce divine correspondent à la nature et à la gloire de Christ ; elles surpassent infiniment les conséquences du péché. C'est pourquoi l'apôtre, rempli d'une sainte admiration, introduit le chapitre suivant par : Ch. 6 v 1 « Que dirons-nous donc ? ».

Comme nous l'avons dit, cette longue parenthèse se termine au verset 17, et la pensée, interrompue au verset 12, est reprise au verset 18, en rapport avec l'enseignement des versets 13 à 17.

**(Lsg) Romains 5:18 Ainsi donc, comme par une seule offense la condamnation a atteint tous les hommes, de même par un seul acte de justice la justification qui donne la vie s'étend à tous les hommes.** Nous retrouvons ici l'expression « tous les hommes » du verset 12. Dans les deux cas, les effets de ce qui a eu lieu s'adressent à tous les hommes ; pas un seul n'est exclu. Il s'agit dans ce verset uniquement de la direction initiale, ou du but, de l'un et de l'autre des actes. L'un conduit à la condamnation, l'autre à la justification de vie, et cela tout à fait indépendamment du fait que cette direction et ce but ne seront pas changés par la grâce de Dieu ou par l'incrédulité de l'homme. En d'autres termes, si on refuse la condamnation sous prétexte de ne pas y croire, ou si on réfute la grâce de Dieu, ça ne changera rien.

Ayant considéré la portée des deux actes, nous en venons avec le verset 19 aux conséquences des actes accomplis par les chefs des deux familles : **Romains 5:19 Car, comme par la désobéissance d'un seul homme beaucoup ont été rendus pécheurs, de même par l'obéissance d'un seul homme beaucoup** (plusieurs selon Darby) **seront rendus justes.** L'Écriture nous enseigne d'une manière certaine que « tous les hommes » ne sont pas justifiés : l'Esprit Saint devait donc employer ici de nouveau l'expression « plusieurs » pour désigner la classe d'hommes qui, dans les deux cas, était jointe à son chef. Il va de soi que, dans le premier cas, toute la race humaine (ainsi tous les hommes, comme au verset 18) est comprise, car tous se trouvent, par nature, sur le terrain de leur père, « dans la position de pécheurs » ; pour eux, il n'y a pas de différence. Une fois encore, le fait solennel est confirmé : la famille humaine tout entière - la descendance d'Adam - est dans la même position que le père de la race : tous sont des pécheurs, séparés de Dieu, ennemis de Dieu, et n'éprouvant pas le besoin de revenir à Lui.

Dans le second cas, il s'agit également des « beaucoup », mais qui sont unis vitalement au « seul » ! Tous ceux qui « sont en Christ » et qui, par la foi en Lui, ont été constitués « justes » — « les enfants que Dieu lui a donnés ». Au verset 18, nous avons vu que, par une seule justice, les conséquences de cette

justice furent envers tous les hommes en justification de vie. L'apôtre Paul peut donc s'adresser au monde entier et annoncer l'heureux message du Fils de Dieu. Toutefois, l'œuvre du salut n'a des effets réels et définitifs que pour ceux qui acceptent la bonne nouvelle ; ce sont également dans chaque cas les « plusieurs » qui se trouvent sous les conséquences de l'action d'une « seule » personne. L'une des classes, les « pécheurs » par la désobéissance d'Adam, l'autre classe, les « justes » par l'obéissance de Christ.

Après avoir développé en détail le sujet des deux familles et de leurs chefs, l'apôtre dit encore un mot, aux versets 20 et 21, sur un sujet qu'il a déjà abordé à diverses reprises : la loi.

Dans quel but a-t-elle été donnée ? L'homme religieux pourrait penser que c'est afin de produire une justice devant Dieu, ne fût-elle même qu'humaine. La loi ne promettait-elle pas la vie à celui qui l'observerait ? L'apôtre dit tout autre chose : « Or, la loi est intervenue pour que l'offense abondât, » (v. 20) (semeur dit « Que le péché prolifère ». Certes, il ne pourrait pas y avoir de résultat plus humiliant pour l'orgueil de l'homme ; le péché, comme tel, existait, avant que la loi fût donnée, mais par la loi, il devait se manifester dans toute son horreur, c'est-à-dire comme étant une révolte directe contre les saints commandements de Dieu et un mépris de son autorité. Dieu ne donnait pas une loi afin que, par elle, le péché abondât ; comment pourrait-Il en quelque manière être le promoteur du péché ? Mais il pouvait bien donner une règle parfaite pour la marche de l'homme, afin de lui montrer par ce moyen ce qui en était réellement de lui. La loi est intervenue afin que le péché prolifère, ou, comme nous le lisons dans un autre passage, afin que le péché « parût péché » ([chap. 7:13](#)). Et oui, l'homme est devenu « par le commandement excessivement pêcheur » ([chap. 7:13](#)). La loi n'a fait que mettre pleinement en lumière l'état de l'homme déchu, en faisant revivre et se développer d'une façon effrénée sa propre volonté, son orgueil et les passions du péché qui habite en lui.

« ... mais là où le péché a abondé, la grâce a surabondé, afin que, comme le péché a régné par la mort, ainsi la grâce régnât par la justice pour la vie éternelle, par **Jésus-Christ notre Seigneur.** » (v. 20, 21). La grâce abondante est la réponse de Dieu à la faute et à la corruption de l'homme ! N'est-ce pas formidable ? C'est l'une des nombreuses raisons de notre adoration ! Elle agit d'une manière absolue et triomphe le plus glorieusement possible là où il n'y avait plus aucun espoir pour l'homme et où un jugement irrémédiable l'attendait.

Et ce triomphe n'a pas lieu au détriment de la justice de Dieu. La grâce règne par la justice, en vertu de l'œuvre accomplie par le Seigneur Jésus, pour la vie éternelle. Un Juif fidèle à la loi aurait pu dans le meilleur cas - ce qui est en réalité totalement impossible - obtenir la vie sur cette terre comme récompense de ses actions, tandis que le croyant reçoit, aujourd'hui, la vie éternelle, parce que Dieu le voit devant Lui, sur le fondement de l'œuvre de son Fils bien-aimé, dans une position toute nouvelle, et correspondant à ses conseils éternels. Dieu a montré sa justice en ceci, c'est qu'Il a placé à sa droite son Fils qui, comme homme, l'a parfaitement glorifié ; aujourd'hui non seulement il justifie de tous leurs péchés ceux qui croient en Jésus, mais aussi il leur accorde une vie, qui a la gloire comme but.

Comme donc le péché a régné par la mort, ainsi aussi la grâce règne aujourd'hui ; l'heure viendra en laquelle la justice régnera : malheur alors à tous ceux qui ont négligé le temps de la grâce ! Dieu est juste et doit maintenir sa justice ; Il ne peut supporter le péché devant ses yeux et ce temps de grâce a forcément une limite. Combien terrible sera le châtiment, quand le temps de la grâce de Dieu aura pris fin et que son jugement atteindra tous ceux qui auront négligé ou même méprisé son salut.

C'est pourquoi bienheureux sont ceux qui, étant au bénéfice de la grâce, échapperont à la colère à venir.